



HAL
open science

**Michel Fize, Une prison dans la ville. Histoire de la “
prison modèle ” de la Santé (1867-2014), préface de
Robert Badinter**

Jean-Lucien Sanchez

► **To cite this version:**

Jean-Lucien Sanchez. Michel Fize, Une prison dans la ville. Histoire de la “ prison modèle ” de la Santé (1867-2014), préface de Robert Badinter . Criminocorpus, revue hypermédia, 2017. hal-01521101

HAL Id: hal-01521101

<https://hal.science/hal-01521101v1>

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel FIZE, *Une prison dans la ville. Histoire de la
« prison modèle » de la Santé (1867-2014)*, préface de
Robert Badinter

Paris, Buchet/Chastel, 2015, 222 p.

Jean-Lucien Sanchez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3452>
ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Ce document vous est offert par Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)



Référence électronique

Jean-Lucien Sanchez, « Michel FIZE, *Une prison dans la ville. Histoire de la « prison modèle » de la Santé (1867-2014)*, préface de Robert Badinter », *Criminocorpus* [En ligne], 2017, mis en ligne le 22 mars 2017, consulté le 12 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3452>

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2018.

Tous droits réservés

Michel FIZE, *Une prison dans la ville. Histoire de la « prison modèle » de la Santé (1867-2014)*, préface de Robert Badinter

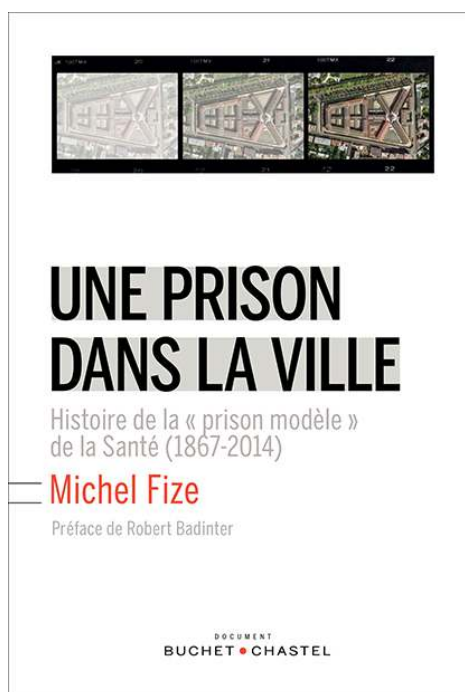
Paris, Buchet/Chastel, 2015, 222 p.

Jean-Lucien Sanchez

RÉFÉRENCE

Michel FIZE, *Une prison dans la ville. Histoire de la « prison modèle » de la Santé (1867-2014)*, préface de Robert Badinter, Paris, Buchet/Chastel, 2015, 222 p.

1 Alors que la maison d'arrêt de Paris la Santé a fermé ses portes au mois de juillet 2014 pour une importante campagne de travaux de rénovation et de modernisation (pour une réouverture prévue en 2018), la publication de cette monographie vient apporter un éclairage historique très intéressant sur la dernière prison située dans Paris *intra-muros*. L'auteur, Michel Fize, sociologue au CNRS, spécialiste de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, est l'auteur d'une étude éponyme en deux volumes publiée en juin 1983 et réalisée dans le cadre du Centre national d'études et de recherches pénitentiaires du ministère de la Justice (consultable en ligne sur le site Criminocorpus). Cet ouvrage constitue une synthèse de cette étude.



- 2 Bâtie en 1867 par l'architecte Émile Vaudremer, la prison de la Santé a fait l'objet lors de sa fermeture d'une opération originale : elle a été ouverte au public dans le cadre des Journées européennes du patrimoine lors de leur édition 2014. Cet événement a été organisé par la Direction de l'administration pénitentiaire et de nombreux acteurs, parmi lesquels Criminocorpus. Il est ainsi possible de découvrir sur le site du Musée d'histoire de la justice une exposition virtuelle de la prison réalisée par l'historienne Caroline Soppelsa et une visite virtuelle de l'établissement réalisée par l'équipe de Criminocorpus. L'ouvrage de Michel Fize constitue ainsi une précieuse contribution complémentaire à ces différentes productions scientifiques.
- 3 Dès l'introduction de son ouvrage, l'auteur place d'emblée le lecteur face à un paradoxe toujours d'actualité de nos jours : celui de la rapide obsolescence d'un établissement pénitentiaire qui, de bâtiment à la pointe de la modernité, bascule en à peine quelques décennies au statut de prison archaïque. Car à sa naissance en 1867, c'est bien d'une « prison modèle » dont il était question, offrant aux détenus des conditions d'incarcération totalement inédites pour l'époque. Puis, très rapidement détrônée par la prison de Fresnes construite en 1898, la Santé devint un établissement décrié et dont la démolition fut régulièrement évoquée à différentes époques de son histoire.
- 4 Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur présente un état des prisons de Paris au XIX^e siècle, qui souligne la vétusté avancée de la plupart d'entre elles, promiscuité et manque d'hygiène le disputant à la surpopulation. À l'inverse, le projet de la Santé s'inscrivait dans le droit fil de la pensée hygiéniste, porté par les médecins au cours du XIX^e siècle et du développement de la « statistique morale ». L'hygiène devait pénétrer dans les prisons afin de permettre tout à la fois une purification des corps des détenus et un redressement de leurs âmes. Le projet architectural de la Santé, élaboré par l'architecte Émile Vaudremer, reposait donc sur une volonté de concilier hygiène et sécurité. À l'inverse des « prison-déchets » léguées par l'Ancien Régime, la Santé se devait de « régénérer » les condamnés et constituait ainsi un véritable « bâtiment thérapeutique » (p. 71).

5 La genèse de la conception de la prison de la Santé est une illustration de l'incidence des différents courants de doctrines qui traversaient le champ pénitentiaire durant la première moitié du XIX^e siècle. Cet établissement constitua une synthèse des deux modèles de prison élaborés selon les types « auburnien » et « philadelphien » alors en vogue. L'auteur brosse une analyse fine de la politique carcérale et des multiples revirements du ministère de l'Intérieur en matière de construction d'établissements pénitentiaires. Cette analyse se prolonge à travers la description qu'il livre de l'organisation très singulière de l'administration des prisons de la Seine : le préfet de la Seine était propriétaire des établissements tandis que le préfet de police en était locataire (ce qui lui octroyait une très grande latitude de gestion). Devant remplacer l'ancienne prison des Madelonnettes, le projet d'édification de la prison de la Santé pérégrina de 1861 à 1866 au gré des délibérations de la commission départementale du département de la Seine et des arbitrages du ministère de l'Intérieur. Le projet architectural d'Émile Vaudremer constitua en outre un véritable tour de force : il s'agissait effectivement de construire un établissement sur un terrain incliné et de forme trapézoïdale. L'établissement, d'un coût total de sept millions de francs, comprenait ainsi deux quartiers : un destiné aux prévenus organisé selon le modèle « philadelphien » (isolement de jour comme de nuit) ; et un destiné aux condamnés organisé d'après le modèle « auburnien » (détention en commun le jour et isolement de nuit). S'inspirant du modèle de l'hôpital, l'organisation de cet établissement s'inspirait de la « physique des liquides » (p. 71) :

« [...] des flux séparés, réglés par une autorité centrale qui ouvre et ferme des vannes, des transvasements d'un contenant à un autre, contrôlés de bout en bout, de façon à éviter les fuites et les mélanges explosifs, les surpressions. On voit ce qu'une telle conception doit à Lavoisier. Le bâtiment thérapeutique (et la prison en est un comme l'hôpital) n'est rien d'autre qu'un processus de production, de consommation d'espace, d'air, d'eau et de contrôle de cette production. (p. 71) »

6 Le prisonnier était ainsi soumis à un contrôle strict et devait « circuler, comme l'air et l'eau, dans des circuits fermés et réguliers. [...] Ainsi rendre salubre consiste-t-il bien d'abord à assurer le mouvement : de l'air, de l'eau, de l'immondice (et le prisonnier est considéré comme tel). » (p. 72). Ces impératifs d'hygiène présidaient à la conception de la prison et se manifestaient par une modernité qui détonnait pour l'époque : les cellules étaient toutes équipées de l'éclairage au gaz, du chauffage et d'un système ingénieux d'écoulement des eaux au niveau des toilettes. L'auteur offre ainsi une plongée en détail dans le fonctionnement de la détention, en insistant tout particulièrement sur son organisation interne et sur ses différents services. Il en conclut que, jusqu'en 1900, il faisait « bon vivre à la Santé » (p. 114) pour les prisonniers de droit commun et politiques qui y étaient incarcérés.

7 Mais la situation se dégrada considérablement à partir de 1914, objet de la deuxième partie de l'ouvrage. En premier lieu, dès les années 1870-1880, la Santé apparut obsolète et connut des problèmes de surpopulation : conçue pour héberger 1000 détenus, elle en accueillait 1300 en 1910 (et ce chiffre alla croissant par la suite). Les cellules furent donc toutes doublées pour pouvoir contenir plus de pensionnaires et l'établissement connut une promiscuité importante, marquée par un manque de personnel de surveillance. Après avoir connu un pic de 6000 détenus à la Libération, il continua sa lente dégradation. La question de sa destruction fut ainsi sérieusement envisagée en 1961, suite à la décision d'édifier le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Mais le nombre de condamnés, qui ne pouvait être absorbé par les autres établissements de la Seine, empêcha sa fermeture.

- 8 Michel Fize offre ainsi une lecture très agréable et relativement complète de l'histoire de la Santé. Il livre, notamment dans la dernière partie de son ouvrage, toute une série d'anecdotes historiques concernant les évasions et les révoltes de détenus qui permettent d'apprécier au plus près l'impact culturel de cet établissement dans l'imaginaire national (songeons par exemple aux évasions de Jacques Mesrine du Quartier de Haute Sécurité en 1978 ou celle de Michel Vaujour par hélicoptère, en 1986). Ce travail repose en outre sur la consultation et le dépouillement d'un important corpus d'archives. Mais si l'auteur déplore (et à raison) la faiblesse des sources conservées aux Archives de Paris, il est néanmoins regrettable qu'il n'ait pas plus exploité les archives entreposées dans l'établissement auxquelles il a eu accès. Il existe ainsi de nombreux dossiers individuels de détenus politiques, parmi lesquels il évoque Desouches, Lenoir, Golsky, Landau, Duval, Porchère, Humbert, Loustalot, Bomby, Bolo... et Caillaux (p. 165). Il aurait été intéressant pour le lecteur de disposer d'un peu plus d'informations quant à leur trajectoire personnelle. D'autre part, beaucoup de fonds disponibles aux Archives nationales (et qui auraient pu faire contrepoids à la faiblesse des fonds consultables aux Archives de Paris) n'ont pas été exploités : les rapports de tournées de la maison d'arrêt de la Santé conduits par l'Inspection générale des services administratifs de 1921 à 1939 (conservés sous la cote F1a 4 578), ou les archives contenues dans les dossiers de fonctionnement des établissements pénitentiaires classés par directions régionales. Ceux conservés sous les cotes E 4 939 à 4 944 regroupent par exemple l'intégralité des archives de la maison d'arrêt de la Santé pour les années 1944 à 1976. Sont conservés dans ces archives les dossiers intéressant le règlement intérieur de l'établissement, sa sécurité, le travail pénal, les rapports d'inspection, l'éducation, les activités sportives, les loisirs, l'assistance médico-sociale, le culte et l'aumônerie, la gestion du personnel pénitentiaire, les différentes catégories de détenus (criminels de guerre, condamnés à mort, détenus particulièrement signalés, mineurs, détenus Nord-Africains, relégués et semi-libres), les grèves de la faim et les incidents (évasions, mouvements collectifs, crimes et délits commis en détention, accidents, punitions et mauvais traitements). L'étude de ces fonds aurait très certainement permis à l'auteur d'affiner son analyse en l'orientant, tout au moins pour le XX^e siècle, vers une micro-histoire plus étayée. Malgré cette lacune, ce travail complet et bien documenté offre au lecteur une monographie stimulante qui permet d'aborder avec intérêt l'histoire de la maison d'arrêt de la Santé.
-

AUTEUR

JEAN-LUCIEN SANCHEZ

Jean-Lucien Sanchez, docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, est l'auteur d'une thèse intitulée « La relégation des récidivistes en Guyane française. Les relégués au bagne colonial de Saint-Jean-du-Maroni, 1887-1953 » soutenue en 2009 sous la direction de Gérard Noiriel. Chargé d'études historiques au ministère de la Justice (DAP/PMJ5), il est responsable de la réalisation des expositions pour le CLAMOR et chercheur associé au CESDIP (UMR 8183). Il travaille sur l'histoire pénale et coloniale de la Troisième République, plus

particulièrement sur les bagnes coloniaux de Guyane française. Jean-Lucien Sanchez est membre du comité de rédaction et chargé d'édition (expositions virtuelles) de Criminocorpus.